



Participez au concours photo organisé par les Crocologies

Dans le cadre de la démarche du Maroc pour l'environnement, CROCOPARC AGADIR, créé les CROCOLOGIES.

Les Crocologies vous invitent à rejoindre ses efforts et à militer pour l'environnement. Construisons un mouvement en ligne où les images remplacent les mots.

Envoyez votre reportage de 5 photos sous le thème des enjeux environnementaux au Maroc.

Partagez votre témoignage avec le monde entier et saisissez l'opportunité de gagner des prix ainsi que de figurer dans une vidéo promotionnelle réalisée dans le cadre de l'événement.

Résumé des règles du concours

Pour participer au concours, envoyez votre reportage photo composé d'exactly 5 photos à photo@crocologies.com accompagné d'un commentaire détaillé de votre reportage (en Arabe ou en Français).

Indiquez également votre nom et prénom, âge, ainsi que vos coordonnées.

Date limite de soumission : Samedi 15 juin 2019 à 23h59 GMT +1.

Composition et format de la photo

Votre photo doit être dynamique et exprimer un message lié à l'événement

Votre photo doit être en couleur et en haute résolution (minimum 300 dpi)

L'orientation peut être en portrait ou paysage, et les formats acceptés comprennent les photos-portraits, le photojournalisme, les photos de rue....

Les signatures, noms des photographes, ou avis de droits d'auteurs doivent être fournis à part

Votre photo doit être envoyée par courriel, en version numérique, et en fichier .jpg

Lauréats du concours

Seront désignés 3 gagnants et 7 finalistes. Les Crocologies publiera les résultats du concours photo le 22 Juin pendant les Crocologies. Les gagnants et les finalistes seront directement contactés par Les Crocologies et leurs photos et témoignages seront publiés sur les réseaux sociaux et le web. Les meilleurs reportages figureront dans une vidéo promotionnelle qui sera largement diffusée.

Les 3 gagnants recevront des prix qui seront détaillés sur le Facebook des Crocologies.

Important

Les Crocologies se réserve le droit de modifier les prix du concours ainsi que les règles et modalités de participation en cas de besoin, et ce sans préavis.

Pour participer au concours, le/la photographe doit détenir les droits sur le contenu qu'il/elle soumet.

En participant au concours, le/la photographe détient les droits d'auteur des photos soumises, mais Les Crocologies se réserve le droit illimité d'utiliser les photos présentées aux fins d'information du public dans les domaines de compétence des Crocologies. Les Crocologies utilisera uniquement les photos à des fins non-commerciales telles que du matériel pédagogique et de sensibilisation, du contenu web, des brochures, des rapports, des prospectus.....

Les photos seront systématiquement créditées.

Article 1: ORGANISATION

Crocoparc ayant son siège social à Agadir, Maroc (ci-après « l'Organisateur »), organise un concours de photo gratuit sur le thème de l'environnement au Maroc. Le concours photo est uniquement en ligne, selon les termes et conditions définies ci-dessous.

Dates: du 25 avril 2019 au 15 juin 2019.

L'annonce de ce concours photo sera faite sur le site des Crocologies (en particulier sur www.crocologies.com et les réseaux sociaux - Facebook, Twitter, Instagram, Pinterest), ainsi que sur les sites des partenaires et leurs réseaux sociaux.

Article 2: ELIGIBILITÉ

Le concours photo est ouvert à toute personne, peu importe son pays de résidence, à l'exception des employés de Crocoparc et des partenaire des Crocologies, ainsi que de leurs familles (parents, enfants, sœurs et frères et époux).

Les mineurs souhaitant participer doivent fournir un accord écrit de leur(s) représentant(s) légal(aux) :

« Je soussigné(e), M./Mme « **nom complet** » autorise ma fille/mon fils « **nom complet** », à participer au concours photo des Crocologies qui se tient du 25 avril au 15 juin 2019.

Je déclare avoir lu et accepté les termes du règlement.

Signé à « *Ville* », la « *Date* »

Signature »

Aucune participation de mineurs ne sera acceptée sans cette permission écrite.

Pour confirmer la participation, chaque participant devra suivre les instructions définies ci-dessous, avant le 15 juin 2019, 23h59m59s, (GMT+1) :

Pour participer au concours, envoyez votre reportage photo à photo@crocologies.com accompagné d'un commentaire détaillé de votre reportage (en Arabe ou en Français).

- Indiquez votre nom et prénom, votre âge ainsi que vos coordonnées ;
- La photo doit être dynamique et exprimer un message lié à la campagne ;
- La photo doit être en couleur et en haute résolution (minimum 300 dpi) ;
- L'orientation peut être en portrait ou paysage, et les formats acceptés comprennent les photos-portraits, le photojournalisme, les photos de rue...
 - Les signatures, noms des photos, ou avis de droits d'auteurs doivent être fournis à part ;
 - La photo doit être envoyée par courriel, en version numérique, et en fichier .jpg.

Pour participer au Concours, les Participants doivent avoir accès à Internet.

La participation est strictement personnelle et le participant ne peut pas participer au concours à la place d'une autre personne.

La participation au concours photo implique l'acceptation totale de ces règles et de toutes ses dispositions. Le non-respect de ces règles entraînera une disqualification du participant.

Article 3: VALIDITÉ DES PHOTOS

Contenu des photos

Les photos doivent représenter le thème « l'environnement au Maroc ».

Seules des modifications mineures aux photos seront acceptées (ex. ouverture du diaphragme, recadrage, balance de couleur etc.) et doivent clairement être indiquées dans la description de l'image.

Aucune photo ne doit contenir d'informations personnelles qui pourrait identifier le photographe.

Tous les participants doivent pouvoir fournir une image haute résolution, qui si sélectionnée, pourra être imprimée dans différentes tailles lors des expositions.

L'Organisateur se réserve le droit de retirer toutes les photos ne correspondant pas aux critères.

Droits de propriété intellectuelle

Chaque participant au concours photo certifie qu'il, ou elle, est le seul détenteur du droit d'auteur de toutes les photos soumises et qu'elles sont propres à lui/elle.

Le participant a le pouvoir absolu d'autoriser l'utilisation de ces photos.

Chaque participant au concours photo certifie que toutes les photos soumises ne violent ou ne portent pas atteinte à un droit d'auteur déjà existant ou à un tiers et qu'elles ne contiennent rien d'illégal.

Le participant accorde à l'Organisateur un droit d'utilisation mondial, gratuit, non exclusif, afin d'utiliser, éditer, modifier, copier, exposer, reproduire, adapter, publier ou distribuer et redistribuer les photos en totalité ou en partie pour la promotion des programmes de l'Organisateur ou pour toutes autres fins licites et de communication au public, dans le monde entier, dans toute langue, sous forme imprimée et électronique, la totalité ou une partie des photos soumises.

Le participant comprend et accepte que les informations soumises à l'Organisateur dans le cadre du concours, deviendront propriété de ce dernier et ne seront pas rendues. De plus, le participant renonce au droit d'examiner ou approuver tous les produits finis, que cela soit de manière écrite ou électronique. Le participant renonce à tout droit d'auteur, paiements correspondants ou autres considérations résultant de ou étant liés à l'usage de(s) photo(s).

Le participant accepte d'indemniser Les Crocologies et est le seul responsable de toute réclamation de tiers pour perte, blessure, dommage (y compris tous les frais juridiques et / ou autres frais dûment engagés), préjudice, responsabilité ou dépenses subies en conséquence de, ou de quelque manière en lien avec, la participation, d'autres comportements ou omissions ou toute information fournie, y compris, mais sans s'y limiter, les réclamations pour violation des droits d'auteur.

Le participant reconnaît Crocoparc en tant que société gérante du parc à crocodile et jardin exotique d'Agadir et l'organisateur des Crocologies.

Le participant accorde à l'Organisateur le droit d'utiliser son nom, sa photo, image ou portrait dans le contexte de tout enregistrement, toute présentation, discours ou toute autre forme de publicité en rapport avec le concours.

Le crédit suivant doit être donné : © NOM DU PHOTOGRAPHE/CROCOLOGIES.

Le participant accepte qu'en cas d'un règlement à l'amiable de tout différend relatif au concours, ceci doit être soumis à l'arbitrage conformément aux règles de la commission d'organisation.

Respect de la vie privée, du droit à l'image et des normes morales de bonne conduite

Aucun élément visuel d'une autre partie (affectant la vie privée ou le droit à l'image) ne doit apparaître dans les images. Si la photo montre des personnes, les participants doivent obtenir leur permission.

Les photos ne doivent pas contenir des éléments diffamatoires, offensants, pornographiques, racistes, insultants, illégaux ou contraires aux bonnes mœurs.

Article 4: DÉSIGNATION DES GAGNANTS

Critères de sélection

Les photos seront jugées sur leur originalité, créativité, qualité photographique et pertinence au thème. Le choix sera fait à la discrétion des juges. Aucun recours ne sera pris en considération.

Article 5: PRIX

Seront désignés minimum 3 gagnants et 7 finalistes. Les Crocologies publiera les résultats du concours photo le 22 Juin. Les gagnants et les finalistes seront directement contactés par Les Crocologies et leurs photos et témoignages seront publiés sur les réseaux sociaux et le web. Les 10 meilleures photos figureront dans une vidéo promotionnelle qui sera largement diffusée.

Les 3 gagnants recevront seront primés. Le détail des prix sera détaillé sur la page facebook des Crocologies.

Dans le cas où le gagnant proclamé devait être reconnu comme n'ayant pas respecté les exigences du concours, un candidat suppléant sera choisi pour remplacer le participant disqualifié.

L'Organisateur se réserve le droit d'échanger la récompense pour une récompense similaire de la même valeur.

Les gagnants doivent envoyer leurs coordonnées complètes (nom, adresse e-mail, adresse postale et date de naissance).

Aucune récompense ne peut faire l'objet d'un remboursement ou d'un échange. L'Organisateur ne sera pas tenu responsable du vol, de la perte ou des dommages sur les récompenses une fois qu'elles seront attribuées aux gagnants.

Article 6: PROTECTION DES DONNÉES

Les informations fournies par les participants peuvent être utilisées pour le traitement de données, à l'exclusion d'une utilisation commerciale ou politique.

Ils bénéficient d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données les concernant, en adressant une demande formelle à l'Organisateur du concours photo.

Les participants peuvent demander d'être omis ou retiré du concours avant la date de clôture de la soumission.

Article 7: REMBOURSEMENT

La participation au concours photo est gratuite. L'Organisateur n'est pas responsable des frais pouvant être engagés par les participants lors de la création et de la remise de la photo.

Article 8: RESPONSABILITÉ DE L'ORGANISATEUR

L'Organisateur se réserve le droit de modifier, prolonger, écourter, suspendre ou annuler le concours photo sans préavis et sans engager sa responsabilité (événement fortuit ou force majeure et tout autre événement considéré comme rendant impossible l'exécution du concours comme initialement prévu). Aucune compensation ne sera accordée aux participants.

L'Organisateur ne sera pas responsable des dysfonctionnements liés à Internet empêchant l'accès à la compétition.

L'Organisateur pourra disqualifier automatiquement tout participant qui tente d'augmenter ses chances de gagner en utilisant des moyens techniques connus ou inconnus à ce jour.

L'Organisateur se réserve le droit d'effectuer des audits sur les méthodes utilisées par les participants afin de déterminer les conséquences qu'il juge appropriées.